



SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	4
BILAN CONSOLIDE : ACTIF.....	5
BILAN CONSOLIDE : PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....	8
NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES.....	9
NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	24
NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS.....	25
NOTE 4 : CHIFFRE D’AFFAIRES.....	26
NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES.....	27
NOTE 6 : DONNEES SOCIALES.....	28
NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT.....	28
NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION.....	30
NOTE 9 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS.....	31
NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	32
NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER.....	33
NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	34
NOTE 13 : RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES.....	37
NOTE 14 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	38
NOTE 15 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	39

NOTE 16 : INFORMATION SECTORIELLE	41
NOTE 17 : ECARTS D'ACQUISITION.....	44
NOTE 18 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	47
NOTE 19 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES A DUREE DE VIE INDEFINIE	48
NOTE 20 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49
NOTE 21 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	51
NOTE 22 : STOCKS	53
NOTE 23 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	54
NOTE 24 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	55
NOTE 25 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES.....	56
NOTE 26 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES.....	57
NOTE 27 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES	58
NOTE 28 : PROVISIONS.....	60
NOTE 29 : PASSIFS FINANCIERS.....	62
NOTE 30 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	67
NOTE 31 : ENGAGEMENTS DE LOCATIONS.....	68
NOTE 32 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	69
NOTE 33 : INSTRUMENTS FINANCIERS	70
NOTE 34 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	72
NOTE 35 : AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS	77
NOTE 36 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	80
NOTE 37 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2009.....	81
NOTE 38 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2008.....	82
NOTE 39 : EVOLUTION DU PERIMETRE OU DU POURCENTAGE DE CONTROLE SUR 2009	83

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Chiffre d'affaires	4	1 954 500	1 565 035
Achats consommés	5	(920 336)	(781 467)
Charges de personnel	6	(108 580)	(79 813)
Charges externes		(153 960)	(109 502)
Impôts et taxes		(42 890)	(27 907)
Dotations aux provisions	9	(29 290)	(25 201)
Autres produits	8	18 297	27 477
Autres charges d'exploitation	8	(56 366)	(43 884)
Résultat opérationnel avant amortissements R.O.A.A.		661 375	524 738
Rémunérations en actions	27	(7 281)	(5 388)
Dotations aux amortissements et dépréciations	9	(294 741)	(316 374)
Résultat opérationnel courant		359 353	202 976
Autres produits opérationnels	10	5 984	0
Autres charges opérationnelles	10	(32 475)	(30 684)
Résultat opérationnel		332 862	172 292
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	11	5 613	13 718
Coût de l'endettement financier brut	11	(56 346)	(33 628)
Coût de l'endettement financier net	11	(50 733)	(19 910)
Autres produits financiers	11	1 724	581
Autres charges financières	11	0	(193)
Charge d'impôt	12	(108 995)	(52 305)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées ou en cours de cession		174 858	100 465
Résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession	13	1 010	(66)
RESULTAT NET		175 868	100 399
<i>Résultat net :</i>			
▪ Part du Groupe		175 663	100 255
▪ Intérêts minoritaires		205	144
<i>Résultat par action :</i>			
▪ Résultat de base par action	14	3,23	1,85
▪ Résultat dilué par action	14	3,17	1,84
<i>Résultat par action des activités poursuivies</i>			
▪ Résultat de base par action	14	3,21	1,85
▪ Résultat dilué par action	14	3,16	1,84

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
RESULTAT NET		175 868	100 399
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements de valeur nets d'impôts des instruments de couverture de taux et de change 		(3 810)	(10 038)
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(3 810)	(10 038)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		172 058	90 361

NB : Les intérêts minoritaires sont non significatifs et ne font donc l'objet d'aucune ventilation.

BILAN CONSOLIDE : ACTIF

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Ecarts d'acquisition	17	214 048	164 835
Immobilisations incorporelles	18	80 291	87 997
Immobilisations corporelles	20	1 087 470	996 541
Autres actifs financiers	21	12 517	4 471
Actifs d'impôts différés	12	191 983	291 147
Autres actifs non courants		16 662	0
ACTIF NON COURANT		1 602 971	1 544 991
Stocks	22	719	1 665
Actifs d'impôts exigibles		1 108	100 724
Clients et autres débiteurs	23	185 024	257 106
Autres actifs financiers	21	16	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	633 901	335 733
ACTIF COURANT		820 768	695 228
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES	25	31 509	16 790
TOTAL DE L'ACTIF		2 455 248	2 257 009

BILAN CONSOLIDE : PASSIF

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Capital	26	12 096	12 062
Prime d'émission		93 362	89 121
Réserves consolidées	26	658 952	496 365
CAPITAUX PROPRES.		764 410	597 548
<i>Dont</i>			
<i>. Part du Groupe</i>		763 873	597 133
<i>. Intérêts minoritaires</i>		537	415
Provisions à long terme	28	1 397	1 147
Passifs financiers	29	1 120 118	1 198 324
Impôts différés	12	16 789	19 347
Autres passifs non courants	30	2 169	8 985
PASSIFS NON COURANTS		1 140 473	1 227 803
Provisions à court terme	28	8 880	33 661
Dette d'impôt.		159	141
Fournisseurs et autres créditeurs	30	362 666	378 407
Passifs financiers	29	178 660	19 449
PASSIFS COURANTS		550 365	431 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 455 248	2 257 009

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Total capitaux
Capitaux propres Au 1^{er} janvier 2008	+ 12 000	+ 84 624	- 1 987	+ 25 132	+ 396 924	+ 516 693
<u>Mouvements 2008</u>						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultat consolidé 2008 ▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres : ✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change 					+ 100 399	+ 100 399
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change 				- 10 038		- 10 038
Total des produits et des charges comptabilisés				- 10 038	+ 100 399	+ 90 361
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Variation de capital de l'entreprise ▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante ▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales ▪ Acquisitions / cessions des actions propres ▪ Impact des stocks options ▪ Emprunt obligataire convertible : composante capitaux propres ▪ Autres variations 	+ 62	+ 4 497			- 16 863	+ 4 559
			- 2 602			- 16 863
				+ 5 388		- 2 602
				+ 5 388		+ 5 388
				+ 12		+ 12
Situation à la clôture au 31 décembre 2008	+ 12 062	+ 89 121	- 4 589	+ 20 494	+ 480 460	+ 597 548

Capitaux propres Au 1er janvier 2009	+ 12 062	+ 89 121	- 4 589	+ 20 494	+ 480 460	+ 597 548
<u>Mouvements 2009</u>						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultat consolidé 2009 ▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres : ✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change 					+ 175 868	+ 175 868
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change 				- 3 810		- 3 810
Total des produits et des charges comptabilisés				- 3 810	+ 175 868	+ 172 058
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Variation de capital de l'entreprise ▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante ▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales ▪ Acquisitions / cessions des actions propres ▪ Impact des stocks options ▪ Emprunt obligataire convertible – composante capitaux propres ▪ Autres variations 	+ 34	+ 4 241			- 18 509	+ 4 275
					- 25	- 18 509
			+ 1 839			- 25
				+ 7 281		+ 1 839
				+ 7 281		+ 7 281
				- 57		- 57
Situation à la clôture au 31 décembre 2009	+ 12 096	+ 93 362	- 2 750	+ 23 908	+ 637 794	+ 764 410

NB : les intérêts minoritaires sont non significatifs. Ils ne font donc l'objet d'aucune ventilation.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Note	31/12/09	31/12/08
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		175 868	100 399
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges hors restructuration		285 184	345 165
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		- 3 603	2 200
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		7 281	5 388
- / + Autres produits et charges calculés		41	1 567
- / + Plus et moins-values de cession		- 7 873	- 9 284
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		0	0
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
- Coûts de restructuration		26 491	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt hors restructuration		483 389	445 435
+ Coût de l'endettement financier net	11	50 733	19 910
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	108 995	52 305
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt hors restructuration (A)		643 117	517 650
- <i>Impôts versés (B)</i>		98 743	- 64 368
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)	15	- 7 610	20 939
= Flux net de trésorerie généré par l'activité hors restructuration (D) = (A + B + C)		734 250	474 221
- Coûts de restructuration (E)		-26 293	0
= Flux net de trésorerie généré par l'activité post restructuration (F) = (D) + (E)		707 957	474 221
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	15	- 428 325	- 395 790
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		8 728	14 317
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisitions de filiales et ajustement de prix		44 125	- 772 015
+ / - Incidence des variations de périmètre : sorties de filiales		0	2 000
+ / - Variation des prêts et avances consentis		- 7 671	-743
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		6 276	1 130
- Décaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		- 20 995	- 8 681
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	540
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (G)		- 397 862	-1 159 242
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
. Versées par les actionnaires de la société mère		0	0
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		1 560	4 560
- / + Rachats et reventes d'actions propres		1 839	- 2 602
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0	0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		- 18 509	- 16 863
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		- 25	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	29	105 022	832 536
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	29	- 64 019	-9 087
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		- 43 004	- 9 173
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (H)		- 17 136	799 371
+ / - Incidence des variations des cours des devises (I)		- 2	2
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (F + G + H + I)		292 957	114 352
Trésorerie d'ouverture	15	337 441	223 089
Trésorerie de clôture	15	630 398	337 441

NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES

I-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

ILIAD SA, dont le siège social est situé 8 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec FREE (opérateur ADSL alternatif exploitant les marques FREE et ALICE), FREE INFRASTRUCTURE (fibre optique), ONE TEL et ILIAD Telecom (opérateurs de téléphonie fixe) et IFW (Wimax).

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 le 18 mars 2010. La publication de ces états aura lieu le 23 mars 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui devrait être convoquée le 25 mai 2010.

I-2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ILIAD ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur soit en contrepartie du compte de résultat, soit en contrepartie des capitaux propres pour les instruments dérivés de couverture.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

Par ailleurs, l'analyse des durées d'amortissements initiée fin 2008 par la Direction du Groupe ILIAD a conduit le Groupe à porter de 3 à 4 ans la durée de vie des modems, des frais d'accès au service et de certains éléments de réseau.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009 :

- *IAS 1 révisée, Présentation des états financiers* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). L'objectif d'IAS 1 révisée est de présenter avec le résultat net les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres dans un état de résultat global. La Direction du Groupe ILIAD a décidé de présenter l'état de résultat global requis par IAS 1 révisée séparément du compte de résultat.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont pour la première fois d'application obligatoire pour l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009, mais n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe :

- *IFRS 8, Secteurs opérationnels* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Une entité doit fournir une information qui permette aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités dans lesquelles elle est engagée et les environnements économiques dans lesquels elle opère.

IFRS 8 définit les secteurs opérationnels et précise les informations sectorielles à communiquer. La Direction du Groupe ILIAD estime que la présentation d'ores et déjà utilisée qui répond aux critères de la norme IAS 14 répond également aux critères de la norme IFRS 8. Cette dernière n'a donc pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

- *Amendement à IAS 23, Coûts d'emprunt* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement ne permet plus de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. La Direction du Groupe ILIAD estime que l'amendement à IAS 23 ne trouve pas à s'appliquer compte tenu des dépenses d'investissements engagées par le Groupe.
- *Amendement à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement clarifie les conditions d'acquisition de droits qui sont, soit des conditions de service, soit des conditions de performance et indique que toutes les annulations, qu'elles aient pour origine une décision prise par l'entité ou par une autre partie, doivent faire l'objet du même traitement comptable. La Direction du Groupe ILIAD estime que, compte tenu de leurs volumes, les annulations de rémunérations en actions n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- *Amendements à IFRS 1 et IAS 27, Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). L'amendement à IFRS 1 définit pour tout premier adoptant les modalités de comptabilisation du coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée. La Direction du Groupe ILIAD n'est pas concernée par cet amendement.

Dans IAS 27 amendée, la définition de la méthode du coût est supprimée et tout investisseur doit comptabiliser en résultat dans ses états financiers individuels tout dividende reçu d'une filiale, d'une entité contrôlée conjointement ou d'une entreprise associée, même dans le cas où le dividende est financé par des réserves antérieures à l'acquisition.

- *IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette interprétation traite de la comptabilisation des points cadeau de fidélisation de la clientèle. La Direction du Groupe ILIAD a estimé, après étude, que l'application d'IFRIC 13 n'avait pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- *Amendements à IAS 39 et à IFRIC 9, Dérivés incorporés* (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Ces amendements visent à clarifier la comptabilisation d'instruments financiers dérivés incorporés dans des contrats lorsqu'un actif financier hybride est reclassé hors de la catégorie de la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le Groupe ILIAD ne détient pas d'instruments financiers dérivés présentant de telles caractéristiques.
- *Amendements à IFRS 4 et IFRS 7, Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers* (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Ces modifications visent à améliorer l'information fournie par les entreprises quant aux évaluations à la juste valeur et au risque de liquidité associé aux instruments financiers. La Direction du Groupe ILIAD applique ces deux amendements.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ou postérieurement et qui ne s'appliquent pas au Groupe ILIAD sont les suivantes :

- *Amendements à IAS 32 et à IAS 1, Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Ces amendements traitent des instruments émis par des entreprises et actuellement classés comme passifs, alors qu'ils présentent des caractéristiques proches de celles d'actions ordinaires ; ils devront désormais être classés comme capitaux propres. Les entreprises devront fournir des informations supplémentaires relatives à ces instruments et de nouvelles règles devront s'appliquer quant à leur reclassement. La Direction a estimé que l'application des amendements à IAS 32 et IAS 1 n'avait pas d'impacts sur ses comptes, le Groupe ILIAD n'ayant pas émis de tels instruments.
- *IFRIC 14 – IAS 19, Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette interprétation s'applique à toutes les prestations définies postérieures à l'emploi et aux autres prestations définies à long terme au profit du personnel, s'il existe des actifs de couverture dédiés. Le Groupe ILIAD n'est donc pas concerné.

- *IFRIC 15, Accords de construction de biens immobiliers* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). IFRIC 15 précise le mode de comptabilisation, par les entités qui pratiquent la construction de biens immobiliers, du chiffre d'affaires lié à leurs contrats de construction immobilière. IFRIC 15 traite également des contrats de construction de biens immobiliers par les promoteurs, avec éventuellement sous-traitance et/ou livraison d'autres biens et services. Le Groupe ILIAD ne pratiquant pas la construction de biens immobiliers, il n'est pas concerné par cette interprétation.
- *IFRIC 17, Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). IFRIC 17 s'applique à certains types de distributions d'actifs sans contrepartie, réalisées par une entité au profit de ses actionnaires agissant en cette qualité. Il s'agit en particulier de distributions d'actifs non monétaires et de distributions qui laissent le choix aux actionnaires soit de recevoir des actifs non monétaires, soit de recevoir l'équivalent en trésorerie. Le Groupe ILIAD ne pratique pas de distributions d'actifs non monétaires à ses actionnaires. Il n'est donc pas concerné par cette interprétation.
- *IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). IFRIC 18 s'applique à la comptabilisation de transferts d'éléments d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients. Le Groupe ILIAD ne pratique pas ce type de transferts et n'est donc pas concerné par cette interprétation.

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation les interprétations suivantes de normes existantes, qui ne sont pas d'application obligatoire pour les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2009 :

- *IRFS 3 révisée, Regroupement d'entreprises (phase 2) – IAS 27 révisée, Etats financiers consolidés et individuels* (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). Elles concernent le traitement des acquisitions (goodwill) et des variations de périmètre. La Direction du Groupe ILIAD appliquera ces deux normes révisées à compter du 1^{er} janvier 2010 pour toute nouvelle acquisition.
- *IFRIC 16, Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). IFRIC 16 s'applique à toute entité qui couvre le risque de change résultant de ses investissements nets dans des activités à l'étranger et qui souhaite remplir les conditions requises pour la comptabilité de couverture conformément à IAS 39. Cette interprétation de norme ne s'applique pas au Groupe ILIAD.
- *Amendement à IAS 32, Classement des émissions de droit* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010). Cet amendement a pour objectif d'apporter des précisions sur la manière de comptabiliser certains droits lorsque les instruments émis sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur. Le Groupe ILIAD n'est pas concerné à ce jour par cet amendement.

- *Amendements à IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation intitulés éléments éligibles à la couverture* (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). Ces amendements apportent des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers et quant aux contrats d'option, lorsqu'ils sont utilisés comme instruments de couverture. La Direction du Groupe ILIAD a estimé, après étude, que l'application de ces amendements à IAS 39 n'aurait pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

1-3. MODALITES DE CONSOLIDATION

Méthodes de consolidation

Filiales :

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe ILIAD. Elles sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Le contrôle existe lorsque le Groupe ILIAD détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de votes de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'investissements dans des entités ad hoc, des entreprises associées ou des co-entreprises.

Opérations éliminées en consolidation :

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

Regroupements d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmentée de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur les lignes « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » incluses dans le résultat opérationnel.

Monnaie

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers du Groupe sont présentés en Euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont exprimées en milliers d'Euros (K€).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe ILIAD exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les charges et les produits de ces sociétés sont convertis en euros au cours moyen de change de l'année.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Date de clôture

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

1-4. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe ILIAD présente le compte de résultat par nature.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- Du résultat financier (tel que définit en note 11)
- Des impôts courants et différés
- Du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon ou détenues en vue de leur vente

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel (cf. ci-dessus) avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels, anormaux, peu fréquents, d'un montant significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe ILIAD a choisi de présenter un niveau de résultat supplémentaire, le résultat opérationnel avant amortissements (R.O.A.A.) ; ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant défini ci-dessus avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles
- de l'impact des charges liées aux rémunérations en actions

1-5. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe ILIAD est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- les revenus issus de la vente ou de la mise à disposition de contenus fournis par des tiers sont présentés en brut lorsque le Groupe est considéré comme principal responsable dans la transaction vis à vis du client final. Ces revenus sont présentés nets des sommes dues aux fournisseurs de contenus lorsque ces derniers sont responsables de la fourniture du contenu au client final et fixent les prix de détail ;
- les produits issus de la vente de bandeaux publicitaires sont étalés sur leur période d'affichage ;
- les revenus liés à l'activité d'hébergement de sites sont pris en compte au cours de la période pendant laquelle le service est fourni.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat :

- En résultat opérationnel pour les transactions commerciales
- En produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières

Résultat par action

Le Groupe ILIAD présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est obtenu en ajustant le résultat net (part du Groupe) et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les frais de développement immobilisés conformément à la norme IAS 38. Ils sont amortis suivant la durée des avantages économiques futurs liés à ces frais.

Ces frais de développement sont engagés à l'occasion de la conception de matériels nouveaux. Ils sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ces conditions sont considérées remplies lorsque le Groupe démontre les six critères généraux définis par la norme IAS 38 à savoir :

- 1) La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - 2) Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
 - 3) Sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - 4) La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
 - 5) La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - 6) Sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, qui sont évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément du goodwill. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations acquises séparément, sont amorties, à compter de leur date de mise en service, sur leur durée d'utilité si celle-ci est définie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais sont soumises à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Concernant les licences, elles sont amorties sur leur durée résiduelle d'octroi à compter de la date à laquelle le réseau associé est techniquement prêt pour une commercialisation effective du service.

Les pertes de valeurs constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges non courants » du compte de résultat incluse dans le résultat opérationnel.

- Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.

- La base de clients Alice est amortie sur 12 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à la mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe ILIAD.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée attendue d'utilisation par le Groupe :

- Constructions 15 à 50 ans
- Installations techniques 3 à 14 ans
- Installations générales 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau 2 à 10 ans
- Les frais d'accès aux services de cohabitation engagés dans le cadre des opérations de dégroupage sont amortis sur une durée de 10 ans
- Les frais d'accès aux services spécifiques à l'offre Internet haut débit sont amortis sur 4 ans
- Les coûts engagés en contrepartie de l'obtention de droits d'usage irrévocables (IRUs) portant sur des fibres noires sont amortis sur la durée de concession desdites fibres, soit 11, 15, 20, 25 ou 27 ans
- Les coûts externes, engagés par le Groupe pour l'acquisition de nouveaux clients, sont amortis sur la durée contractuelle d'engagement du client concerné

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Contrats de location-financement

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats.

Dans cette hypothèse :

- Les biens ainsi financés figurent à l'actif pour leur juste valeur ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ils sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif.
- Les financements correspondants sont intégrés aux dettes financières et font l'objet d'un plan de remboursement.
- Les charges de location-financement sont retraitées en remboursement d'emprunts et charges financières.

Dépréciation d'actifs

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'évènements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement soit à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

Actifs financiers

- Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance, que le Groupe ILIAD a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont comptabilisés au coût amorti. Les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leur dénouement.
- Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût amorti et les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leurs remboursements ou paiements.
- Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées directement en capitaux propres. Lorsqu'une baisse de la juste valeur d'un actif disponible à la vente a été comptabilisée en capitaux propres et lorsqu'il existe une indication objective que cet actif s'est déprécié, la perte de valeur antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode premier entré / premier sorti (FIFO).

Créances

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, dès lors qu'il n'existe pas de différence de traitement entre la comptabilité et la fiscalité. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales sauf lorsque selon le calendrier de renversement de ces différences temporelles il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et les SICAV monétaires très liquides. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les découverts bancaires figurent en passifs financiers courants.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

Provisions

Les obligations du Groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable au profit d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Emprunts

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Emprunts portant intérêt :

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur à l'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont par la suite évalués au coût amorti.

Emprunts obligataires convertibles :

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net d'impôt.

Avantages du personnel

Les engagements de retraite sont les seuls avantages du personnel au sein du Groupe, hors les paiements fondés sur les actions qui font l'objet d'une note spécifique.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre du régime à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués par des actuaires indépendants selon la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec répartition des droits au prorata des droits au terme.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données

personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux du Groupe envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe),
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant. La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau du Groupe.

Plan d'options de souscriptions d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés », les options de souscription et/ou d'achat d'actions, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites portant sur des actions ILIAD accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options de souscription et/ou d'achat d'actions est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité étendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

Cette valeur est enregistrée en charges de rémunération en actions, linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en action et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé : ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne les dérivés mis en place comme la couverture d'un risque spécifique associé à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées dans la note 33. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation**

Le périmètre et les méthodes de consolidation sont communiqués en note 37 pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2009 et en note 38 pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

EVOLUTION DU PERIMETRE 31 DECEMBRE 2009

Le tableau relatif à l'évolution du périmètre 2009 est communiqué en note 39.

Les mouvements de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se rapportent à :

- des rachats de titres FREEBOX à des minoritaires,
- des rachats de titres CITEFIBRE à des minoritaires,
- à des rachats de titres DEDIBOX à des minoritaires (cette société ayant été absorbée par la société ONLINE en date du 30 juillet 2009).

NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Le Groupe ILIAD procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur.

Le Groupe ILIAD a évalué ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituaient le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations et jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- Durée d'utilisation des actifs immobilisés et dépréciations correspondantes
- Appréciation du risque client et dépréciations correspondantes

NOTE 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Les informations relatives à la présentation des chiffres d'affaires par secteurs d'activité sont fournies en note 16.

Il convient de préciser que le Groupe exerçant l'essentiel de son activité en France, la présentation par zone géographique n'a pas de signification.

NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES

Cette rubrique du compte de résultat regroupe les coûts opérationnels, nécessaires à l'activité, consommés sur la période.

Ces coûts comprennent notamment :

- Les coûts d'interconnexion facturés par d'autres opérateurs,
- Les frais liés au dégroupage,
- Les acquisitions de biens ou de service destinés à une revente, ou utilisés à la conception de biens ou services facturés par le Groupe.

NOTE 6 : DONNEES SOCIALES

Frais de personnel

Les frais de personnel figurant au compte de résultat se composent des éléments suivants :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Salaires et assimilés	79 371	57 288
▪ Charges sociales et assimilés	29 209	22 525
Total	108 580	79 813

Effectifs à la clôture

Les effectifs du Groupe ILIAD sont les suivants :

Effectif à la clôture	31/12/2009	31/12/2008
▪ Encadrement	514	624
▪ Employés	3 538	3 574
Total	4 052	4 198

Les effectifs par secteur sont présentés dans le tableau « Informations par secteurs d'activités » en note 16.

Engagements de retraite

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des « engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi » sont conformes aux dispositions de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » (cf. note 1).

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2009 s'élève à 1 256 K€ contre 602 K€ au 31 décembre 2008.

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des engagements de retraite 2008 et 2009 sont les suivantes :

	2008	2009
▪ Taux d'actualisation	5,70 %	5 %
▪ Taux d'inflation	2 %	2 %
▪ Taux de progression des salaires	3 %	3 %

NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Les coûts de développement incluent les coûts de conception de produits nouveaux, les adaptations des produits existants à Internet, les recherches ou les créations de bases de données pour les nouvelles applications (cf. note 1). Ces frais sont principalement engagés par la Société FREEBOX.

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Dotations aux amortissements	1 660	1 477
▪ Frais de développement passés directement en charge	260	438
Total	1 920	1 915

NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales composantes du poste « Autres produits » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
. Prix de cession des immobilisations	8 728	14 317
. Autres produits	9 569	13 160
Total « Autres produits »	18 297	27 477

Les principales composantes du poste « Autres charges » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
. VNC des immobilisations cédées	(1 865)	(4 967)
. Redevances	(37 720)	(28 575)
. Créances irrécouvrables	(11 415)	(8 437)
. Autres charges	(5 366)	(1 905)
Total « Autres charges »	(56 366)	(43 884)

Commentaires 2008 et 2009 :

Le poste « redevances » est principalement constitué des dépenses dont le Groupe est redevable dans le cadre de ses activités : redevances au titre des droits d'auteurs, Service Universel, coûts liés à l'exploitation des différentes licences.

NOTE 9 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les tableaux suivants présentent la ventilation du poste des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations :

Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Dotations aux amortissements des immobilisations :		
. Immobilisations incorporelles	15 567	17 315
. Immobilisations corporelles	278 631	299 872
▪ Dépréciations des immobilisations :		
. Immobilisations corporelles	1 001	(796)
▪ Amortissements des subventions d'investissements		
. Immobilisations incorporelles	(458)	(17)
Total	294 741	316 374

Dotations aux provisions et dépréciations des actifs courants :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Aux provisions pour risques et charges	(1 650)	4 406
▪ Dépréciations stocks et clients	30 940	20 795
Total	29 290	25 201

Commentaire 2009

L'analyse des durées d'amortissements initiée fin 2008 a conduit à porter de 3 à 4 ans la durée de vie des modems, des frais d'accès au service et de certains éléments de réseau. L'impact de ce changement d'estimation sur les comptes au 31 décembre 2009 est un allègement des charges d'environ 77 M€

Commentaire 2008

Le niveau élevé des dotations aux amortissements des immobilisations tant en 2007 qu'en 2008 est le corollaire des investissements importants réalisés par le Groupe au cours des dernières années.

NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principales composantes de ce poste sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Autres produits opérationnels	5 984	0
▪ Autres charges opérationnelles	(32 475)	(30 684)
Total	(26 491)	(30 684)

Commentaires 2008 et 2009 :

Le rachat de la société LIBERTY SURF GROUP, la restructuration des activités exploitées sous la marque « Alice » afin de les ramener à l'équilibre, puis leur rapprochement avec les activités Free, ont nécessité l'engagement dès 2008 de frais que le Groupe ILIAD a choisi d'isoler compte tenu de leur caractère inhabituel et de leur montant significatif.

Ces frais comprennent notamment au 31 décembre 2009 :

- principalement les frais engagés afin de rapprocher et rendre compatibles les systèmes informatiques et les outils techniques de TELECOM ITALIA SAS et de FREE SAS ainsi que les conséquences commerciales consécutives aux difficultés nées de cette harmonisation ;
- le complément de provision lié au plan de sauvegarde de l'emploi décidé fin 2008 ;
- les coûts entraînés par la renégociation ou la résiliation d'engagements contractuels,

NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER

Les principales composantes du coût de l'endettement financier net sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ▪ Coût de l'endettement financier brut 	<p>5 613</p> <p>(56 346)</p>	<p>13 718</p> <p>(33 628)</p>
Coût de l'endettement financier net	(50 733)	(19 910)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres produits et charges financiers : <ul style="list-style-type: none"> . Ecart de change . Autres 	<p>148</p> <p>1 576</p>	<p>581</p> <p>(193)</p>
Résultat financier	(49 009)	(19 522)

La variation du résultat financier est principalement liée au coût du crédit syndiqué mis en place courant 2008 dans le cadre de l'acquisition de LIBERTY SURF GROUP avec un impact en année pleine, ainsi qu'à la baisse de rentabilité des placements de trésorerie.

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont constitués des produits des placements de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier brut est constitué des charges d'intérêt d'emprunt et de location-financement.

Concernant l'emprunt OCEANE, la charge comprend le montant du coupon et les charges d'intérêts sur la prime.

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Impôt courant		
▪ sur le résultat	(15 773)	(43 722)
Impôts différés		
▪ sur le résultat	107 979	96 027
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	16 789	0
Charge totale d'impôt	108 995	52 305

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe ILIAD a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par le CNC et par l'IFRIC.

Le Groupe ILIAD a considéré que la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

Par contre, le Groupe ILIAD a opté pour une comptabilisation de la CVAE dans les charges d'impôts du Groupe. Cette décision est motivée par le lien existant entre le résultat du Groupe et la base de calcul de la CVAE, ces deux éléments évoluant en parallèle.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé d'un montant de 16 789 K€ est présentée sur la ligne « charges d'impôts ». En outre, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE sera présenté sur cette même ligne.

La charge d'impôt différé constatée en 2009 a été calculée sur les bases suivantes :

- Sur les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée ;
- Sur les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges déductibles de la CVAE à une date ultérieure.

Un impôt différé sera également constaté à l'avenir lors de regroupements d'entreprises.

Intégration fiscale :

Le Groupe ILIAD a opté pour le régime de l'intégration fiscale qui comprend au 31 décembre 2009 l'ensemble des sociétés consolidées à l'exclusion des sociétés ASSUNET, PROTELCO et TOTAL CALL.

Taux effectif de l'impôt :

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre :

- d'une part, le taux d'impôt légal
- d'autre part, le taux d'impôt réel calculé sur le résultat consolidé avant impôt du résultat des activités poursuivies

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net du Groupe	175 868	100 399
▪ Impôt sur les résultats	108 995	52 305
▪ Résultat des activités cédées	(1 010)	66
	<hr/>	<hr/>
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	283 853	152 770
<i>Taux d'impôt légal</i>	<i>34,43 %</i>	<i>34,43 %</i>
▪ Impact CVAE	3,88 %	0 %
▪ Impact net des différences permanentes	- 0,37 %	0,47 %
▪ Impact des déficits non activés	0,06 %	0 %
▪ Impact des taux d'impôts	0,01 %	- 1,09 %
▪ Autres impacts	0,39 %	0,43 %
<i>Taux effectif de l'impôt</i>	<i>38,40 %</i>	<i>34,24 %</i>

Actif d'impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés demeurent non comptabilisés dans l'une des situations suivantes :

- lorsqu'ils se rapportent à des sociétés situées hors du périmètre d'intégration fiscale du Groupe, demeurées déficitaires depuis plusieurs exercices, et pour lesquelles un retour à une situation bénéficiaire ne paraît pas probable dans un proche avenir.
- lorsqu'ils se rapportent à des déficits fiscaux qui ne semblent pas pouvoir être récupérés compte tenu des perspectives de rentabilité des sociétés concernées établies sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, ou lorsque les sociétés concernées ont un historique de déficit et que leur redressement est en cours.

La ventilation par grande masse des impôts différés non comptabilisés est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ sur décalages temporaires	0	0
▪ sur déficits fiscaux	3 792	3 756
▪ sur écritures de consolidation	29	7
Total	3 821	3 763

NOTE 13 : RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES**Commentaires 2009 :**

Le Groupe ILIAD a cédé le 7 février 2007 la participation qu'il détenait dans la société KERTEL.

L'acte de cession prévoyait la possibilité d'un ajustement à la hausse du prix de cession en fonction de l'excédent brut d'exploitation (EBE) que la société KERTEL serait amenée à réaliser sur l'année 2007.

Au cours du premier semestre 2009, ce complément de prix a été définitivement fixé à 1 010 K€

Commentaires 2008 :

Le Groupe ILIAD a cédé, le 28 novembre 2008, la participation qu'il détenait dans la société INTERCALL. Cette société, acquise lors de la reprise du Groupe LIBERTY SURF GROUP (cf. note 2) avait une activité de vente de cartes téléphoniques prépayées.

Le résultat de cession dégagé dans le cadre de cette opération est une perte de 66 K€

NOTE 14 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Nombre d'actions retenu	31/12/2009	31/12/2008
▪ Nombre d'actions à la clôture	54 583 440	54 431 275
▪ Nombre moyen pondéré	54 445 188	54 356 249

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :

Nombre d'actions retenu	31/12/2009	31/12/2008
▪ Nombre moyen pondéré d'actions émises (ci-dessus)	54 445 188	54 356 249
▪ Nombre d'équivalents d'actions :		
. Options de souscriptions et/ou d'achat d'actions	194 878	155 845
. OCEANE	3 754 968	0
Nombre maximal moyen pondéré d'actions après dilution	58 395 034	54 512 094

NOTE 15 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Présentation des flux de trésorerie générés par l'activité :

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité ont été établis en utilisant la méthode indirecte.

Cette méthode consiste à ajuster le résultat net des effets :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs liés à l'exploitation,
- des éléments de produits ou charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :

Les variations du besoin en fonds de roulement liées à l'activité peuvent être ventilées comme suit au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 :

Au 31 décembre 2009	Note	Solde à l'ouverture	Besoins nets	Dégagements nets	Variations de périmètre (1)	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	22	1 665		946			719
▪ Clients nets	23	133 541		18 539		(11 337)	103 665
▪ Autres créances nettes	23	81 159		2 223	(251)	(26)	78 659
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	30	211 740	28 814			(10 212)	193 138
▪ Autres dettes		84 502	504			6 000	77 998
TOTAL		(79 877)	29 318	(21 708)	(251)	(15 575)	(88 093)
Variation BFR 2009			7 610				

(1) Les mouvements 2009 correspondent aux ajustements de valeur des éléments repris lors du rachat de LIBERTY SURF GROUP effectués pendant le délai d'affectation (cf. note 17)

L'impact des coûts de restructuration sur les postes de créances et dettes est reflété dans la colonne « Autre », et n'affecte donc pas les variations de BFR.

Au 31 décembre 2008	Note	Solde à l'ouverture	Besoins nets	Dégagements nets	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	22	505	625		535		1 665
▪ Clients nets	23	81 142		25 538	77 937		133 541
▪ Autres créances nettes	23	59 437		5 726	29 448	(2 000)	81 159
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	30	126 371	1 607		(86 976)		211 740
▪ Autres dettes		53 707	8 093		(37 879)	(1 009)	84 502
TOTAL		(38 994)	10 325	(31 264)	(16 935)	(3 009)	(79 877)
Variation BFR 2008			(20 939)				

Autres créances :

Groupe ILIAD : Etats financiers consolidés illustrés en IFRS au 31/12/2009

La ventilation du poste « autres créances » est la suivante :

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Total clients et autres débiteurs :	23	185 024	257 106
▪ Créances clients nettes	23	(103 665)	(133 541)
▪ Autres sans impact sur le BFR		(2 700)	(42 406)
Tableau du BFR		78 659	81 159

Autres dettes :

La ventilation du poste « autres dettes » est la suivante :

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Total fournisseurs et autres créditeurs :	30	364 835	387 392
▪ Fournisseurs de biens et services (TTC)	30	(193 138)	(211 740)
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT)		(93 498)	(90 347)
▪ Autres sans impact sur le BFR		(201)	(803)
Tableau du BFR		77 998	84 502

Acquisitions d'immobilisations :

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

	Note	31/12/2009	31/12/2008
▪ Immobilisations incorporelles	18	1 973	4 292
▪ Immobilisations corporelles	20	418 394	389 460
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		90 347	64 277
. variation de périmètre (1)		11 109	28 108
. en fin de période		(93 498)	(90 347)
Tableau des flux de trésorerie		428 325	395 790

(1) Les mouvements 2009 correspondent aux ajustements de valeur des éléments repris lors du rachat de LIBERTY SURF GROUP effectués pendant le délai d'affectation (cf. note 17)

Trésorerie :

Groupe ILIAD : Etats financiers consolidés illustrés en IFRS au 31/12/2009

	Note	Trésorerie à la clôture au 31/12/2009	Trésorerie à la clôture au 31/12/2008
Disponibilités (y compris couvertures de change)	24	9 536	12 549
Valeurs mobilières de placement	24	624 365	323 184
<i>Sous total</i>		633 901	335 733
Concours bancaires	29	(2 101)	(261)
Retraitement des couvertures de change	34	(1 402)	1 969
Total		630 398	337 441

Flux non monétaires d'investissements et de financements :

Le tableau suivant résume les opérations réalisées par le Groupe ILIAD n'ayant pas d'impact sur la trésorerie (et n'étant pas de ce fait prises en compte dans le tableau des flux de trésorerie) :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de location-financement	24 975	16 354
▪ Acquisition d'une entreprise par émission d'actions	0	0
▪ Conversions de dettes en capitaux propres	0	0

NOTE 16 : INFORMATION SECTORIELLE

Format de l'information sur les secteurs opérationnels

Le Groupe ILIAD communique, au titre du format de présentation de l'information sur les secteurs opérationnels, une information par secteur d'activité.

Par ailleurs, le Groupe exerçant l'essentiel de son activité en France, la présentation des états financiers correspond à l'information sectorielle de la seule zone géographique d'activité.

Modalités de détermination des secteurs opérationnels

Les activités du Groupe ILIAD se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels directement issus de son mode d'organisation et de ses systèmes internes de reporting tels que définis par le Comité de Direction :

- Le secteur **Haut Débit** qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous les marques Free, Alice et leurs déclinaisons), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, BookMyName, Alice et Dédibox), l'activité d'assistance abonnés (au sein des sociétés Centrapel, Total Call, Free et Protelco), les activités Wimax (au sein de la société Ifw) et les activités de fibres optiques (au sein des sociétés IRE, Immobilière Iliad, Free Infrastructure et Citéfibre) ;
- Le secteur **Téléphonie Traditionnelle** qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One Tel et Iliad Télécom), de revente aux opérateurs (exploitées par Alice), l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et une activité e-commerce (exploitée sous le nom Assunet.Com).

Cette présentation répond aux critères de la norme IFRS 8.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Compte de résultat consolidé par secteurs d'activités :

Au 31 décembre 2009	Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Inter secteurs	Consolidé
---------------------	------------	---------------------------	----------------	-----------

Groupe ILIAD : Etats financiers consolidés illustrés en IFRS au 31/12/2009

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires externe	1 938 280	16 220		1 954 500
Chiffre d'affaires inter secteurs	5 159	23 964	(29 123)	0
Chiffre d'affaires total	1 943 439	40 184	(29 123)	1 954 500

Résultat

R O A A	661 142	233	0	661 375
Rémunérations en actions	6 061	1 220	0	7 281
Dotations aux amortissements	294 603	138	0	294 741
Résultat opérationnel courant	360 478	(1 125)	0	359 353

Au 31 décembre 2008

Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Inter secteurs	Consolidé
------------	------------------------------	----------------	-----------

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires externe	1 533 274	31 761		1 565 035
Chiffre d'affaires inter secteurs	7 519	24 890	(32 409)	0
Chiffre d'affaires total	1 540 793	56 651	(32 409)	1 565 035

Résultat

R O A A	521 522	3 216	0	524 738
Rémunérations en actions	4 572	816	0	5 388
Dotations aux amortissements	316 200	174	0	316 374
Résultat opérationnel courant	200 750	2 226	0	202 976

Investissements par secteurs d'activités :**Au 31 décembre 2009**

Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Inter secteurs	Consolidé
------------	------------------------------	----------------	-----------

Immobilisations incorporelles	1 960	13	0	1 973
Immobilisations corporelles	426 242	110	0	426 352

Au 31 décembre 2008

Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Inter secteurs	Consolidé
------------	------------------------------	----------------	-----------

Immobilisations incorporelles	4 282	10	0	4 292
Immobilisations corporelles	391 350	148	0	391 498

Effectifs par secteurs d'activité :**Au 31 décembre 2009**

Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Inter secteurs	Consolidé
------------	------------------------------	----------------	-----------

Effectif à la clôture	3 991	61	0	4 052
-----------------------	-------	----	---	--------------

Au 31 décembre 2008

Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Inter secteurs	Consolidé
------------	------------------------------	----------------	-----------

Effectif à la clôture	4 143	55	0	4 198
-----------------------	-------	----	---	--------------

Eléments du bilan consolidé actif par secteurs d'activités :**Au 31 décembre 2009**

Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Consolidé
------------	------------------------------	-----------

Actif non courant (hors impôts)	1 386 248	8 078	1 394 326
Actif courant (hors trésorerie et créances d'impôts)	200 071	17 197	217 268
Stocks	719	0	719
Clients et autres débiteurs	167 827	17 197	185 024
Autres actifs financiers	16	0	16
Actifs détenus en vue d'être cédés	31 509	0	31 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie			633 901

Au 31 décembre 2008	Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Consolidé
Actif non courant (hors impôts différés)	1 252 139	1 705	1 253 844
Actif courant (hors trésorerie)	219 185	56 376	275 561
Stocks	1 665	0	1 665
Clients et autres débiteurs	200 730	56 376	257 106
Autres actifs financiers	0	0	0
Actifs détenus en vue d'être cédés	16 790	0	16 790
Trésorerie et équivalents de trésorerie			335 733

Eléments du bilan consolidé passif par secteurs d'activités (hors OCEANE) :

Au 31 décembre 2009	Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Consolidé
Passifs non courants (hors impôts différés)	807 286	676	807 962
Provisions à long terme	1 003	394	1 397
Passifs financiers	804 352	44	804 396
Autres passifs non courants	1 931	238	2 169
Passifs courants (hors dettes d'impôt)	523 066	19 866	542 932
Provisions à court terme	8 810	70	8 880
Fournisseurs et autres créditeurs	344 104	18 562	362 666
Passifs financiers	170 152	1 234	171 386
Au 31 décembre 2008	Haut débit	Téléphonie Traditionnelle	Consolidé
Passifs non courants (hors impôts différés)	898 589	1 175	899 764
Provisions à long terme	746	401	1 147
Passifs financiers	889 588	44	889 632
Autres passifs non courants	8 255	730	8 985
Passifs courants (hors dettes d'impôt)	407 373	16 870	424 243
Provisions à court terme	33 624	37	33 661
Fournisseurs et autres créditeurs	361 705	16 702	378 407
Passifs financiers	12 044	131	12 175

NOTE 17 : ECARTS D'ACQUISITION

Les principales variations des écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Valeur en début exercice	164 835	31 206
Augmentations suite aux acquisitions :		
▪ FREE	0	132 597
▪ FREEBOX	468	1 032
▪ ON LINE	179	0
Variations (1) :		
▪ FREE	48 566	0
Valeur en fin d'exercice	214 048	164 835

(1) Variation de la juste valeur des actifs et passifs acquis lors de la finalisation de la comptabilisation de l'acquisition de la société LIBERTY SURF GROUP

Commentaires 2009 :

➤ FREE

La société ILIAD a acquis la société LIBERTY SURF GROUP le 26 août 2008.

La juste valeur des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels ont fait l'objet d'une analyse dans le cadre de la période d'affectation des douze mois qui s'est terminée sur l'exercice 2009.

Les travaux d'affectation menés depuis l'acquisition de la société LIBERTY SURF GROUP ont conduit le Groupe ILIAD à constater sur cette opération un écart d'acquisition définitif de 181 163 K€

Cet écart d'acquisition, provisoirement estimé à 132 597 K€ au 31 décembre 2008, a été complété en 2009 afin de prendre en compte notamment les résultats d'analyses menées sur les divers éléments du réseau repris.

➤ FREEBOX

Le Groupe a procédé au cours des années 2008 et 2009 au rachat de certains minoritaires et a constaté sur ces rachats des écarts d'acquisition pour un montant total de 1 032 K€ en 2008 et 468 K€ en 2009.

➤ ON LINE

Le Groupe ILIAD a procédé au cours de l'année 2009 au rachat de certains minoritaires et a constaté sur ces rachats un écart d'acquisition pour un montant total de 179 K€

Groupe ILIAD : Etats financiers consolidés illustrés en IFRS au 31/12/2009

Commentaires 2008 :**➤ FREE**

La société ILIAD a acquis la société LIBERTY SURF GROUP le 26 août 2008. Les éléments clés de cette acquisition sont donnés en note 2.

La juste valeur des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels est en cours d'analyse à la date de clôture. La Direction estime que ces travaux seront achevés dans les douze mois de l'acquisition.

Les travaux d'affectation menés depuis l'acquisition de la société LIBERTY SURF GROUP ont conduit le Groupe ILIAD à constater provisoirement sur cette opération un écart d'acquisition de 132 597 K€

NOTE 18 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
--

La ventilation par nature des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2009			31 décembre 2008		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Immobilisations incorporelles acquises :						
▪ Frais de développement	139	139	0	154	51	103
▪ Licence Wimax (1)	54 296	0	54 296	54 296	0	54 296
▪ Base Clients Alice	25 000	2 778	22 222	25 000	695	24 305
▪ Autres immobilisations incorporelles	6 245	4 367	1 878	23 396	15 832	7 564
Immobilisations incorporelles générées en interne :						
▪ Frais de développement	3 380	1 485	1 895	3 042	1 313	1 729
▪ Autres immobilisations incorporelles				0	0	0
Total	89 060	8 769	80 291	105 888	17 891	87 997

(1) La licence Wimax actuellement classée en immobilisations en cours fera l'objet d'un amortissement sur sa durée résiduelle d'octroi à compter de la date à laquelle le réseau associé sera techniquement prêt pour une commercialisation effective du service. Les tests nécessaires à la mise en œuvre des technologies relatives au Wimax ont débuté courant 2007 et sont toujours en cours.

Il n'existe pas de restrictions concernant la propriété des immobilisations incorporelles.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été donnée en nantissements des dettes.

L'évolution des immobilisations incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Valeur nette en début exercice	87 997	56 546
Entrées :		
. acquisitions	146	2 741
. immobilisations générées en interne	1 827	1 551
Cessions	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	44 474
Reclassement	5 951	0
Autres	(522)	0
Dotations aux amortissements	(15 108)	(17 315)
Valeur nette en fin d'exercice	80 291	87 997

NOTE 19 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES A DUREE DE VIE INDEFINIE

Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Au 31 décembre 2009, il n'existe aucun indice de perte de valeur de ces actifs, c'est-à-dire d'évènements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique ou les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Au cas particulier de la licence Wimax, le Groupe ILIAD a réalisé en 2008 et en 2009 des tests de dépréciation en comparant la valeur au bilan de sa licence à sa juste valeur, cette juste valeur étant établie par rapport aux prix d'attribution des licences régionales françaises ou de licences similaires en Europe.

Affectation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Le Groupe ILIAD ne détient aucune immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie.

Tests de dépréciation

La valeur recouvrable de chacune des UGT, estimée sur la base de leur juste valeur nette des frais de cession, ne traduit aucune perte de valeur justifiant une dépréciation des écarts d'acquisition.

Dans la mesure où plus de 98 % de l'activité du Groupe provient de l'UGT Haut Débit, la détermination de la juste valeur nette des frais de cession de cette UGT a été réalisée par référence à la valeur de marché du Groupe qui est très significativement supérieure.

NOTE 20 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES
--

La ventilation par nature des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2009			31 décembre 2008		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
▪ Terrains et constructions (1)	65 563	518	65 045	36 280	413	35 867
▪ Droits d'usage réseau	173 334	51 300	122 034	214 743	39 004	175 739
▪ Frais d'accès au service	571 261	361 841	209 420	466 843	290 959	175 884
▪ Equipements du réseau (2)	1 107 299	501 822	605 477	869 295	321 617	547 678
▪ Autres	108 448	22 954	85 494	78 018	16 645	61 373
Total	2 025 905	938 435	1 087 470	1 665 179	668 638	996 541
(1) dont location-financement	39 029	27	39 002	24 127	0	24 127
(2) dont location-financement	46 438	26 101	20 337	36 365	20 124	16 241

Il n'existe pas de restriction concernant les titres de propriétés d'immobilisations corporelles.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement des dettes.

L'évolution des immobilisations corporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Valeur nette en début exercice	996 541	676 600
Acquisitions (*)	443 369	405 814
Cessions	(1 865)	(4 967)
Incidence des variations de périmètre (1)	(64 992)	218 170
Reclassement	(5 951)	0
Dotations aux amortissements	(279 632)	(299 076)
Valeur nette en fin d'exercice	1 087 470	996 541
(*) Acquisitions hors crédits baux	418 394	389 460

(1) Les mouvements 2009 correspondent aux ajustements de valeur des éléments repris lors du rachat de LIBERTY SURF GROUP effectués pendant le délai d'affectation (cf. note 17)

Commentaires 2008 et 2009 :

Le Groupe ILIAD a poursuivi :

- ses investissements de croissance et de gestion de ses bases d'abonnés ADSL (modems FREEBOX, frais d'accès aux services et modems ALICEBOX),

- les investissements liés à son activité d'opérateur ADSL. A ce titre, le maillage territorial en fibres (y compris les IRU) a été amélioré et le renouvellement des matériels et équipements de réseaux poursuivi. Le Groupe a procédé au dégroupage en 2009 de 428 nouveaux sites France Telecom.

Le Groupe ILIAD a par ailleurs poursuivi activement les travaux engagés dans le cadre du déploiement de son réseau de boucle locale en fibres optiques (FTTH).

Ceci a entraîné :

- L'acquisition de locaux destinés à accueillir les matériels nécessaires au fonctionnement de ce réseau. Ces acquisitions sont effectuées soit au travers d'un contrat de crédit bail immobilier, soit directement par le Groupe,
- La poursuite du déploiement du réseau « fibre optique ».

Dépréciation des actifs corporels

Les actifs corporels sont soumis à des tests de dépréciation soit annuellement soit à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute. De tels évènements ou circonstances n'ont pas été identifiés au 31 décembre 2009.

Immobilisations en cours

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations corporelles est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Terrains et constructions	56 631	32 915
▪ Droits d'usage réseau	9 934	9 985
▪ Equipements du réseau	191 863	127 037
Total	258 428	169 937

NOTE 21 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La ventilation par nature des autres actifs financiers se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
Actif non courant :		
▪ Prêt	3 104	10
▪ Autres titres immobilisés	3 517	18
▪ Dépôts et cautionnements	5 896	4 443
Total actif non courant	12 517	4 471
Actif courant :		
▪ Prêt	16	0
▪ Autres	0	0
Total actif courant	16	0
Total autres actifs financiers	12 533	4 471

Les autres actifs financiers courants correspondent à la part des créances dont l'échéance est à moins d'un an et les actifs financiers non courants à la part des créances dont l'échéance est à plus d'un an.

La ventilation par destination des autres actifs financiers est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
▪ Actifs évalués à leur juste valeur en contrepartie au résultat	17	18
▪ Titres détenus à des fins de négociations	0	0
▪ Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
▪ Prêts et créances émis par le Groupe	9 016	4 453
▪ Actifs disponibles à la vente	3 500	0
Total des autres actifs financiers	12 533	4 471

L'évolution des autres actifs financiers en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Valeur nette en début exercice	4 471	1 983
Acquisitions	10 617	1 643
Remboursements	(2 930)	(900)
Incidence des variations de périmètre	0	1 772
Dotations aux provisions	375	(27)
Valeur nette en fin d'exercice	12 533	4 471

Commentaires 2008 et 2009 :

Les acquisitions et remboursements de l'année 2008 et 2009 ont trait aux mouvements affectant les dépôts et cautionnements versés.

NOTE 22 : STOCKS

Le détail des stocks est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières	573	443
En cours	0	0
Produits finis	687	1 810
Stocks en valeur brute	1 260	2 253
Provisions :		
. sur matières premières	(521)	(410)
. sur produits finis	(20)	(178)
Total des provisions	(541)	(588)
Stocks en valeur nette	719	1 665

Commentaires 2008 et 2009 :

Le stock de produits finis est principalement constitué de cartes Wi-Fi, ainsi que de téléphones mobiles et divers accessoires proposés à la vente par le Groupe ILIAD.

NOTE 23 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS
--

Le détail du poste clients et autres débiteurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Clients et autres débiteurs :		
Créances clients	162 006	160 858
Avances et acomptes	1 139	751
Créances fiscales (TVA)	45 870	45 658
Autres créances	19 445	63 844
Charges constatées d'avance	16 129	14 537
Total brut	244 589	285 648
Provisions sur clients	(58 340)	(27 317)
Provisions sur autres débiteurs	(1 225)	(1 225)
Total des actifs courants	185 024	257 106
Clients nets	103 666	133 541
Autres créances nettes	81 358	123 565

NOTE 24 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE
--

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009		31/12/2008	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur du bilan	Juste valeur
Certificats de dépôts négociables Valeur nette	0	0	50 649	50 649
OPCVM Valeur nette	624 365	624 365	272 535	272 535
Disponibilités	9 536	9 536	12 549	12 549
TOTAL valeur nette	633 901	633 901	335 733	335 733

Les OPCVM relèvent de la classification AMF « monétaire euro » ou « monétaire à vocation internationale ».

Elles sont cessibles à tout moment.

NOTE 25 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES

Le détail du poste « Actifs détenus en vue d'être cédés » est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Immeubles destinés à la vente	31 509	16 790
Total	31 509	16 790

Commentaires 2008 et 2009 :

Dans le cadre de sa politique d'acquisition de locaux compatibles avec les contraintes inhérentes au déploiement du réseau de fibres FTTH, notamment sur la ville de Paris, le Groupe ILIAD a procédé, lorsque cela était nécessaire, à l'acquisition d'immeubles dont seule une partie était destinée à être conservée pour les activités futures du Groupe, le surplus devant être cédé.

La fraction des immeubles destinés à être vendue est portée dans les actifs destinés à être cédés. Une filiale spécialisée a été créée en 2007 (IMMOBILIERE ILIAD EURL) afin de suivre ces opérations.

Au 31 décembre 2008 et 2009, il n'existe pas de passifs se rapportant à ces actifs détenus en vue d'être cédés.

Le résultat 2008 intègre un gain net de 1 K€ relatif à ces actifs ; le résultat 2009 quant à lui intègre un gain net de 217 K€

L'information sectorielle relative à cet actif est donnée en note 16.

NOTE 26 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

Capital

Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 20 janvier 2004 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 20 janvier 2008. Il en va de même pour les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 20 décembre 2005 qui peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 20 décembre 2009 pour la première tranche.

Au 31 décembre 2009, 152 165 options de souscriptions d'actions ont été levées, entraînant l'émission de 152 165 actions nouvelles. Le capital a, en conséquence, été augmenté de 34 KEuros pour être porté de 12 062 KEuros à 12 096 KEuros au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, le Groupe ILIAD détient 60 473 actions propres.

A cette date, le capital social d'ILIAD se répartissait comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Dirigeants	38 217 183	70,02
Public	16 366 257	29,98
Total	54 583 440	100,00

Dividendes versés et proposés à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le montant des résultats distribués s'est élevé à :

- Dividendes de l'année 2008 versés en 2009 : 18 509 K€
- Acomptes sur dividendes versés en 2009 : Néant

Soit un total versé en 2009 de : 18 509 K€

Le Conseil d'Administration soumettra à l'Assemblée Générale Ordinaire une proposition de distribution de dividendes à hauteur de 0,37 €par actions existantes.

Réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie

Les risques de variabilité des taux relatifs aux financements bancaires obtenus en 2008 et 2009 ont fait l'objet d'une couverture mise en place en 2008.

Les instruments dérivés mis en place par le Groupe ILIAD sont décrits en note 34.

La réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie s'élève à (13 750) K€au 31 décembre 2008 et à (17 560) K€au 31 décembre 2009.

NOTE 27 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES
--

Les tableaux suivants résument les caractéristiques essentielles des différents plans d'options de souscription d'actions et assimilés approuvés au cours de l'année 2009 et des années antérieures et encore en cours à la date de clôture.

Au 31 décembre 2009 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2009	Options octroyées en 2009	Options radiées en 2009	Options exercées en 2009	Options exerçables au 31/12/2009	Options non exerçables au 31/12/2009
12/12/2003	20/01/2004	16,30	129 709	0	0	96 338	33 371	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	197 002	0	0	55 827	141 175	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	197 003	0	0	0	0	197 003
29/05/2006	14/06/2007	74,62	162 455	0	0	0	0	162 455
29/05/2006	30/08/2007	68,17	701 331	0	6 572	0	0	694 759
29/05/2008	05/11/2008	53,79	596 600	0	7 200	0	0	589 400

Au 31 décembre 2008 :

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2008	Options octroyées en 2008	Options radiées en 2008	Options exercées en 2008	Options exerçables au 31/12/2008	Options non exerçables au 31/12/2008
12/12/2003	20/01/2004	16,30	409 434	0	0	279 725	129 709	0
12/12/2003	20/12/2005	48,44	219 601	0	22 599	0	0	197 002
12/12/2003	20/12/2005	48,44	219 602	0	22 599	0	0	197 003
29/05/2006	14/06/2007	74,62	162 455	0	0	0	0	162 455
29/05/2006	30/08/2007	68,17	703 960	0	2 629	0	0	701 331
29/05/2008	05/11/2008	53,79	0	596 600	0	0	0	596 600

Dates d'exercice des options

Les options consenties pourront être exercées de la façon suivante :

Date d'ouverture du plan	Modalités d'exercice des options
20 janvier 2004	Options exerçables depuis le 20 janvier 2008
20 décembre 2005	Options exerçables pour moitié depuis le 20 décembre 2009 et pour moitié le 20 décembre 2010
14 juin 2007	Options exerçables le 13 juin 2012
30 août 2007	Options exerçables le 30 août 2012
5 novembre 2008	Options exerçables le 5 novembre 2013

Juste valeur des options attribuées

La juste valeur des options attribuées est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation sont les suivantes :

	19/12/2005	19/12/2005	14/06/2007	30/08/2007	05/11/2008
Quantités	270 758	270 757	162 455	703 960	596 600
Prix d'exercice par action	48,44 €	48,44 €	74,62 €	68,17 €	53,79 €
Durée de l'option	4 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Volatilité sous-jacente	30,40%	30,40%	22,50%	22,50%	30%
Coût annuel	865 K€	675 K€	700 K€	2 800 K€	2 265 K€

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 7 281 K€ pour l'exercice 2009 et à 5 388 K€ pour l'exercice 2008.

NOTE 28 : PROVISIONS

Le détail des provisions est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Provisions « non courantes »		
Provisions pour charges	1 397	1 147
Total des provisions « non courantes »	1 397	1 147
Provisions « courantes »		
Provisions pour risques	5 191	9 161
Provisions pour charges (*)	3 689	24 500
Total des provisions « courantes »	8 880	33 661
Total des provisions	10 277	34 808

(*) cf. note 10

Les provisions sont considérées « non courantes » lorsque le Groupe ILIAD s'attend à les utiliser dans un délai excédant les douze mois suivants la date de clôture. Elles sont considérées comme « courantes » dans les autres cas.

La ventilation des provisions pour risques et charges est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour charges	5 086	25 647
Provisions pour risques	5 191	9 161
Total des provisions pour risques et charges	10 277	34 808

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2009 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2008	Augmentations 2009 (dotations)	Diminutions 2009 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2009 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations (1)	Valeur au 31/12/2009
Provisions pour litiges et risques	9 161	1 156	(7 525)	(3 601)	0	6 000	5 191
Provisions pour charges	25 647	5 383	(25 938)	(6)	0	0	5 086
TOTAL	34 808	6 539	(33 463)	(3 607)	0	6 000	10 277

(1) Reclassement en dettes

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2008 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2007	Augmentations 2008 (dotations)	Diminutions 2008 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2008 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations (1)	Valeur au 31/12/2008
Provisions pour litiges et risques	1 152	4 483	(133)	(356)	4 015	0	9 161
Provisions pour charges	1 416	24 779	(9)	0	466	(1 005)	25 647
TOTAL	2 568	29 262	(142)	(356)	4 481	(1 005)	34 808

(1) Les montants comptabilisés au titre des engagements de retraite ont été reclassés en dettes sociales à plus d'un an.

L'augmentation des provisions pour charges en 2008 comprend notamment l'impact du plan social d'entreprise.

L'impact sur les divers niveaux de résultat des dotations et reprises de provisions effectuées sur la période est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Résultat opérationnel courant	9 175	(4 273)
Résultat opérationnel	21 350	(24 500)
Résultat financier	6	9
Total	30 531	(28 764)

NOTE 29 : PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts bancaires	729 444	833 393
Emprunt obligataire convertible	315 722	308 692
Emprunts relatifs aux locations- financement	42 904	29 356
Instruments de couverture de flux de trésorerie	26 780	21 323
Autres dettes financières	5 268	5 560
Total passifs financiers non courants	1 120 118	1 198 324
Emprunts bancaires	156 642	0
Emprunt obligataire convertible	7 274	7 274
Emprunts relatifs aux locations- financement	9 694	7 197
Concours bancaires	2 101	261
Instruments de couverture de flux de trésorerie	0	0
Autres dettes financières	2 949	4 717
Total passifs financiers courants	178 660	19 449
TOTAL	1 298 778	1 217 773

Les passifs financiers courants correspondent à la part des dettes financières dont l'échéance est à moins d'un an, et les passifs financiers non courants à la part des dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an.

Les dettes financières du Groupe sont libellées en Euros.

Le tableau ci-après résume les mouvements ayant affecté le poste des dettes financières sur l'année 2009 et sur l'année 2008 :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Dettes en début d'exercice	1 217 772	355 363
Nouveaux emprunts (*)	129 997	848 890
Remboursements d'emprunts	(64 019)	(9 087)
Variation des concours bancaires	1 840	(20 028)
Incidence variation périmètre	0	14 661
Coupons et charges d'intérêts sur prime (OCEANE)	7 030	6 766
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	5 457	15 663
Autres	701	5 545
Total des dettes à la clôture	1 298 778	1 217 773
(*) Nouveaux emprunts hors crédits-baux	105 022	832 536

Emprunt obligataire convertible

Courant juin 2006, le Groupe ILIAD a émis un emprunt obligataire à option de conversion en actions nouvelles et / ou d'échange en actions existantes (OCEANE).

Le 21 juin 2006, la société ILIAD a émis 3 265 190 OCEANE au taux de 2.20 % d'une valeur nominale totale de 287.5 millions d'Euros. Après l'exercice en totalité de l'option de sur-allocation consentie aux établissements financiers garants de l'opération, le nombre d'OCEANE émis s'est élevé au 29 juin 2006 à 3 754 968 pour une valeur totale de 326.3 millions d'Euros nette de frais d'émission.

Les obligations arrivent à échéance le 1^{er} janvier 2012 et sont remboursables à leur valeur nominale, soit 88.05 Euros par OCEANE.

Les clauses d'exigibilité sur l'OCEANE sont des clauses standards dans ce type d'émission

L'assemblée générale des porteurs d'Obligations pourra rendre exigible la totalité des Obligations notamment dans les hypothèses suivantes :

- en cas de défaut de paiement par la Société à sa date d'exigibilité, des intérêts dus au titre de toute Obligation s'il n'est pas remédié à ce défaut par la Société dans un délai de dix jours ouvrés à compter de cette date d'exigibilité ;
- en cas d'inexécution par la Société de toute autre stipulation relative aux Obligations s'il n'est pas remédié à cette inexécution dans un délai de dix jours ouvrés à compter de la notification dudit manquement à la Société ;
- en cas de défaut de paiement d'une autre dette ou garantie d'emprunt de la Société ou de l'une de ses filiales importantes, pour un montant total au moins égal à 5 millions d'euros ;
- en cas d'exigibilité anticipée d'un autre emprunt de la Société ou de l'une de ses filiales importantes ;
- au cas où la Société viendrait à détenir moins de 95 % de la société Free S.A.S.
- au cas où la Société ou l'une de ses filiales importantes ferait l'objet d'une procédure prévue par le Livre sixième « Des difficultés des entreprises » du Code de commerce ou de toute autre mesure ou procédure équivalente ;
- au cas où les actions de la Société ne seraient plus admises aux négociations sur un marché réglementé ou assimilé au sein de l'Union Européenne.

Garanties données

Aucune garantie particulière n'a été consentie par le Groupe ILIAD en contrepartie des concours bancaires ou des emprunts bancaires existants à l'exception de celles indiquées ci-dessous.

Description des caractéristiques des principaux contrats d'emprunts bancaires en cours au 31 décembre 2009

Le 31 juillet 2008, dans le cadre de l'acquisition de la société LIBERTY SURF GROUP SAS, le Groupe ILIAD a mis en place un crédit syndiqué auprès de 12 établissements européens. Ce crédit syndiqué, d'une ligne globale de 1,2 milliards, est composé :

- D'une tranche de 700 M€ dédiée à l'acquisition et utilisée en totalité au 31 décembre 2009,
- D'une tranche de 250 M€ dédiée à l'acquisition (en complément de la précédente) et aux frais de restructuration, utilisée à hauteur de 195,1 M€ au 31 décembre 2009,
- D'une tranche de 250 M€-crédit revolver- non utilisée au 31 décembre 2009.

Le taux d'intérêt applicable sur ces lignes est fondé sur l'Euribor, augmenté d'une marge pouvant varier de 0,70 % à 1,45 % en fonction de l'évolution du niveau de levier financier du Groupe.

Les covenants financiers octroyés sur ce crédit ainsi que les couvertures de taux mises en place sont décrits en note 34.

Ventilation de l'endettement financier

L'endettement financier brut à la clôture de chaque période peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Endettement à taux fixe	783 810	754 879
Endettement à taux variable	514 968	462 894
Endettement total	1 298 778	1 217 773

Ventilation par échéance

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2009 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunt obligataire convertible	7 274	315 722	0	322 996
Emprunts bancaires	156 642	729 444	0	886 086
Emprunts bancaires CB	9 694	26 599	16 305	52 598
Concours bancaires	2 101	0	0	2 101
Autres	2 949	26 780	5 268	34 997
TOTAL	178 660	1 098 545	21 573	1 298 778

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2008 :
Groupe ILIAD : Etats financiers consolidés illustrés en IFRS au 31/12/2009

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunt obligataire convertible	7 274	308 692	0	315 966
Emprunts bancaires	0	833 393	0	833 393
Emprunts bancaires CB	7 197	17 855	11 501	36 553
Concours bancaires	261	0	0	261
Autres	4 717	21 323	5 560	31 600
TOTAL	19 449	1 181 263	17 061	1 217 773

Description des caractéristiques des principaux contrats de location-financement (et assimilés) en cours au 31 décembre 2009

Contrats portant sur des immeubles :

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique FTTH, le Groupe ILIAD procède à l'acquisition des locaux destinés à abriter les équipements techniques indispensables au développement de ce réseau.

A ce titre, le Groupe ILIAD a signé un contrat cadre avec la société GENEFIM en janvier 2007 prévoyant le financement de ces locaux par contrat de crédit-bail immobilier d'une durée de 12 années au terme desquelles chaque bien pourra être acquis pour 1 Euro symbolique.

Ce contrat ne prévoit pas de loyers conditionnels, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Contrats portant sur des matériels :

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de plusieurs matériels (essentiellement des matériels de commutation) en contrats de location-financement. Ces contrats ont une durée de trois à sept années.

Aucun contrat ne prévoit de loyers conditionnels, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Tous les contrats prévoient une option d'achat en fin de contrat pour des montants extrêmement faibles.

Valeur actualisée des paiements minimaux des contrats de location-financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre des contrats de location-financement en cours au 31 décembre 2009 et leur valeur actualisée est effectué dans le tableau suivant :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Paiements minimaux	9 694	26 599	16 305	52 598
Valeur actualisée correspondante	9 694	23 930	12 038	45 662

L'actualisation est effectuée en retenant un taux d'actualisation de 4,80 %.

NOTE 30 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS
--

Le détail des fournisseurs et autres créditeurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Autres passifs non courants :		
Dettes fournisseurs	0	468
Dettes fiscales et sociales	1 569	602
Autres dettes	600	7 915
Total Autres passifs non courants	2 169	8 985
Fournisseurs et autres créditeurs :		
Dettes fournisseurs	294 476	311 688
Avances et acomptes	0	0
Dettes fiscales et sociales	64 181	56 248
Autres dettes	2 471	4 363
Produits constatés d'avance	1 538	6 108
Total des fournisseurs et autres créditeurs	362 666	378 407
Total	364 835	387 392

La ventilation des fournisseurs est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs de biens et services	193 138	211 740
Fournisseurs d'immobilisations	101 338	100 416
Total	294 476	312 156

NOTE 31 : ENGAGEMENTS DE LOCATIONS

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Loyers (paiements minimaux)	14 517	8 184
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	3 616	4 163
Total	18 133	12 347

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéances des engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2009 sur les locations.

(Chiffres en milliers d'Euros) Nature de location	A 1 an	A 2 ans	A 3 ans	A 4 ans	A 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	13 231	6 179	3 037	9	9	156	22 621
Véhicules	1 516	1 038	194	0	0	0	2 748
Infrastructures de réseaux	1 350	528	440	372	317	1 489	4 496
TOTAL	16 097	7 745	3 671	381	326	1 645	29 865

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

NOTE 32 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

Transactions avec les principaux dirigeants :

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe ILIAD.

- La rémunération des principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2009	31/12/2008
▪ Rémunération totale	1 812	1 730
▪ Avantages à court terme	0	0
▪ Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
▪ Autres avantages à long terme	0	0
▪ Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
▪ Paiements en actions ou assimilés	3 714	2 783
Total	5 526	4 513

Le Groupe ILIAD a par ailleurs procédé aux rachats

- de 36 actions FREEBOX auprès de Monsieur Rani ASSAF pour un montant de 240 K€
- de 18 actions FREEBOX auprès de Monsieur Sébastien BOUTRUCHE pour un montant de 120 K€

Aucun passif ne figure au bilan au titre de rémunérations des dirigeants.

NOTE 33 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Réconciliation par classe et par catégorie comptable :

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture évalués à la juste valeur par les capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2009							
Disponibilités	9 536					9 536	9 536
Valeurs mobilières de placement	624 365					624 365	624 365
Clients				103 666		103 666	103 666
Autres débiteurs				81 358		81 358	81 358
Autres actifs financiers courants				16		16	16
Autres actifs financiers non courants	17	3 500		9 000		12 517	12 517
Passifs financiers non courants hors OCEANE			(26 780)		(777 616)	(804 396)	(804 396)
Passifs financiers courants hors OCEANE					(171 386)	(171 386)	(171 386)
Emprunt obligataire convertible OCEANE					(322 996)	(322 996)	Cf (1)
Autres passifs non courants					(2 169)	(2 169)	(2 169)
Autres passifs courants					(362 666)	(362 666)	(362 666)
Valeur comptable des catégories	633 918	3 500	(26 780)	194 040	(1 636 833)	(832 155)	N/A

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture évalués à la juste valeur par les capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2008							
Disponibilités	12 549					12 549	12 549
Valeurs mobilières de placement	323 184					323 184	323 184
Clients				133 541		133 541	133 541
Autres débiteurs				123 565		123 565	123 565
Autres actifs financiers non courants	18	0		4 453		4 471	4 471
Passifs financiers non courants hors OCEANE			(21 323)		(868 309)	(889 632)	(889 632)
Passifs financiers courants hors OCEANE					(12 175)	(12 175)	(12 175)
Emprunt obligataire convertible OCEANE					(315 966)	(315 966)	Cf (1)
Autres passifs non courants					(8 985)	(8 985)	(8 985)
Autres passifs courants					(378 407)	(378 407)	(378 407)
Valeur comptable des catégories	335 751	0	(21 323)	261 559	(1 583 842)	(1 007 855)	N/A

(1) L'emprunt obligataire convertible (OCEANE) du Groupe ILIAD n'étant pas coté sur un marché centralisé et les transactions étant peu nombreuses, le Groupe n'est pas en mesure d'indiquer la juste valeur de cet emprunt obligataire convertible à la clôture.

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est-à-dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif, si ce dernier existe
- les prêts et créances comprennent principalement les créances clients et certaines autres créances diverses courantes
- les dettes au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières, des dettes fournisseurs et d'autres dettes diverses courantes et non courantes
- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement
- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture
- la juste valeur des dettes liées aux contrats de location-financement est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de la diversité de leurs formes et de leurs échéances

NOTE 34 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de marché :**Risque de change :**

Le Groupe ILIAD acquiert à l'international un certain nombre de biens et de prestations. Il est de ce fait exposé aux risques de change provenant de ces achats en monnaie étrangère, principalement en US Dollar, dans la mesure où la monnaie fonctionnelle du Groupe est l'euro.

Les achats futurs libellés en US Dollar effectués par le Groupe font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont régulièrement couverts par ce dernier dans la limite d'un horizon qui n'excède pas un an et demi.

Les instruments de couverture retenus par le Groupe sont :

- des tunnels à prime nulle qui se sont terminés au 30 juin 2009 ;
- des achats de « calls » depuis lors.

En conséquence, l'exposition résiduelle du Groupe après couverture du risque de change sur ses opérations commerciales en USD Dollar est peu significative sur l'exercice en cours.

Au 31 décembre 2009, ces opérations financières de change en cours sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie futurs selon la norme IAS 39.

Le tableau ci-après présente le risque de change ainsi que la sensibilité audit risque.

Risque de change :

31/12/2009 Milliers d'Euros	Actifs (a)	Passifs (b)	Engagement s en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) – (b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) – (e)
USD Dollar	7 577	39 799	0	32 222	0	32 222
Total	7 577	39 799	0	32 222	0	32 222

Sensibilité au risque de change :

(En milliers d'euros)	USD
Position nette après gestion	32 222
<i>Hypothèse d'évolution retenue : Evolution défavorable de 1 centime du cours de change</i>	
Position nette après gestion dans cette hypothèse	32 448
Sensibilité	226

Risque de taux :

Dans le cadre de l'acquisition des activités de la société LIBERTY SURF GROUP, le Groupe ILIAD a mis en place un financement de 1 200 M€ Ce financement est décrit en note 29.

Parallèlement à la mise en place de cette ligne de crédit et afin de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêts, le Groupe a souscrit des contrats swap couvrant un endettement de 400 M€ et transformant un taux variable calculé sur la base du taux Euribor 3 mois en taux fixe. Cet instrument est adossé à une partie de la dette à taux variable d'un nominal et d'une durée équivalente.

Ces contrats ont été classés en dérivé de couverture de flux de trésorerie. La variation de leur juste valeur est reconnue en capitaux propres. Au 31 décembre 2009, la juste valeur de ces instruments dérivés s'élevait à - 26 780 K€

Les engagements de leasing et les crédits-baux restant dus au 31 décembre 2009 s'élevaient à 52,6 millions d'euros contre 36,5 millions d'euros au 31 décembre 2008. La majorité des financements mis en place au cours de 2008 et 2009 s'est faite dans le cadre du déploiement d'un réseau FTTH. Ainsi courant 2009, le montant des engagements de crédit bail immobilier mis en place avec GENEFIM (filiale du groupe Société Générale) pour les acquisitions de NRO (Nœud de Raccordement Optique, à savoir le local où se font toutes les connexions fibres optiques desservant une zone géographique donnée) s'élève à 14,9 millions d'euros et les contrats de leasing d'équipement FTTH, souscrits auprès de Cisco Capital représentent près de 6,9 millions d'euros.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux sur les financements réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux ; ces contrats étant principalement à taux fixe.

Compte tenu des couvertures mises en place, et des différents contrats à taux fixe, la part de dettes couverte représente plus de 60 % de l'endettement financier du Groupe.

Le Groupe n'a aucun actif financier significatif (obligations, bons du trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances), ni aucun engagement hors bilan entraînant un risque de taux (titres à rémérés, contrats à terme de taux, etc.).

Les tableaux suivants présentent la position nette de taux du Groupe au 31 décembre 2009, ainsi qu'une analyse de la sensibilité de la situation du Groupe à l'évolution des taux :

En milliers d'Euros	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Passifs financiers	178 660	1 098 545	21 573
Actifs financiers	16	3 104	5 896
Position nette avant gestion	178 644	1 095 441	15 677
Hors bilan	0	0	0
Position nette après gestion	178 644	1 095 441	15 677

Position nette à renouveler à moins d'un an et dettes à plus de un an à taux variable (en milliers d'Euros)	178 644	334 206	0
Variation de taux	1 %	1 %	1 %
Durée moyenne restant à courir (en mois)	12	12	12
Sensibilité (en milliers d'Euros)	1 786	3 342	0

Risques sur les actions :

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements à l'exception d'une participation négligeable dans la société Mandrake Soft.

En revanche, le Groupe détient un certain nombre de ses propres actions. Eu égard à ce nombre très limité d'actions auto détenues, l'incidence directe qu'aurait une variation de l'action de la Société sur le résultat et les capitaux propres du Groupe est considérée comme négligeable (cf. note 26).

Risque de liquidité :

Historiquement le Groupe a financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le Groupe n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle pour financer sa croissance externe.

Les emprunts du Groupe décrit précédemment ne sont soumis à aucun risque de liquidités et le Groupe respecte ses obligations (« *covenants* ») de ligne de crédit syndiqué confirmée.

Au 31 décembre 2009, ces « *covenants* » (qui prennent la forme de ratios financiers) sont les suivants :

	Ratios financiers demandés	Impact en cas de non respect des ratios financiers	Niveau des ratios au 31 décembre 2009
Ligne de 1 200 M€ (emprunteur Iliad)	Ratio de Leverage < 2,75 Ratio Interest cover > 5,1	Exigibilité anticipée	Ratio de Leverage: 0,96 Ratio Interest cover: 14,09

Il est rappelé par ailleurs que :

- le ratio d'endettement (ou « Leverage ») est le rapport entre la dette nette et le ROAA hors provisions du Groupe sur la période ;
- le ratio de couverture des charges d'intérêts (ou « ICR ») est le rapport entre le ROAA hors provisions du Groupe et les charges financières nettes du Groupe sur la période.

Le Groupe n'est exposé à aucun risque de liquidité compte tenu de la forte génération de trésorerie de l'activité ADSL, de la maturité de l'endettement du Groupe (cf note 29), et du très faible taux d'endettement du Groupe.

Risque de crédit / Risque de contrepartie :

Les actifs financiers sont constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances (cf. note 33 « Instruments financiers »).

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2009, les créances clients s'élevaient à 162 millions d'euros en valeur brute et 104 millions d'euros en valeur nette (cf. note 23 « Clients et autres débiteurs »). Le risque « Clients » du Groupe est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement.
- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur (i) des titres de créances négociables inférieurs à 3 mois (billets de trésorerie) ou (ii) des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 mois, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2009, les placements à court terme, qui s'élèvent à 624 millions d'euros (cf. note 24 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ») sont composés uniquement d'OPCVM françaises ou européennes ayant une liquidité quotidienne et dont l'horizon de gestion est inférieure à 3 mois. Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, le Groupe est amené à conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable à ce titre.

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2009, le solde du poste « Clients » s'établit à 162 millions d'euros et les provisions pour créances douteuses à 58 millions d'euros.

Au 31 décembre 2009, les créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée sont considérées en quasi-totalité comme des créances douteuses. Ces créances douteuses sont provisionnées en fonction de statistiques de taux de recouvrement. Aux 31 décembre 2009, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

Risque de concentration :

Compte tenu du nombre élevé de clients (abonnés) le Groupe n'est pas exposé au risque de concentration.

NOTE 35 : AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS

Engagements donnés :

Le tableau suivant retrace les engagements consentis par le Groupe ILIAD au profit de tiers :

Bénéficiaire de l'engagement	Montant de l'engagement en K€	Objet de l'engagement
SITA (Suez Environnement)	1 700	Caution sur le local de la Rue de la Ville l'Evêque
ARCEP	(1)	Investissements à réaliser par IFW
France Telecom	(2)	Investissements liés à la fibre optique noire
BNP/Ville de Paris	3 000	Garantie financière des engagements souscrits par Free Infrastructure
ARCEP/ANFR	242 739	Garantie des engagements financiers souscrits par Free Mobile dans le cadre de l'acquisition de la 4 ^{ème} licence ; engagements auprès de l'ARCEP pour 240 000 K€ et auprès de l'ANFR pour 2 739 K€

(1) Par décision du 09 décembre 2003, l'ARCEP a octroyé à la société IFW le droit d'utiliser, sur l'ensemble du territoire de France Métropolitaine, un lot de fréquences comprises dans la bande 3,5 GHz de la boucle locale radio.

Cette décision est assortie de l'engagement pris par IFW d'assurer un taux de couverture minimum de la population et d'effectuer en conséquence les investissements nécessaires pour y parvenir. Ce taux de couverture doit atteindre 33,4 % de la population des régions Normandie et Ile de France au 31 décembre 2005. Il doit également atteindre 5 % de la population des autres régions de France Métropolitaine au 31 décembre 2005, 7 % au 31 décembre 2008 et 9 % au 31 décembre 2011.

(2) En avril 2006, le Groupe ILIAD a signé un contrat d'abonnement au service de collecte NRA (nœud de raccordement abonné) de France Télécom, service de location de fibres optiques noires réservé aux opérateurs dégroupés.

Au titre de ce contrat cadre à durée indéterminée, le Groupe ILIAD peut émettre des bons de commande afin que France Télécom mette à sa disposition un ou plusieurs liens de fibre optique noire entre un NRA de France Télécom dans lequel le Groupe est présent et un POP de Free (le Point Opérationnel de Présence (POP) est un site physique exploité par un opérateur et lui permettant à l'aide d'une liaison d'interconnexion de se connecter au site d'interconnexion d'un autre opérateur) ou entre deux NRA de France Télécom dans lesquels le Groupe est présent, sous réserve de disponibilité et contre versement d'une redevance annuelle.

La location des liens de fibres optiques est soit d'une durée de trois ans, soit de quinze ans au choix du Groupe. Le Groupe ILIAD a émis une première série de bons de commandes pour des liens de fibre optique noire sur une période de quinze ans au mois de mai 2006.

Engagements reçus :

Au 31 décembre 2009, le Groupe dispose :

- D'une ligne de financement bancaire liée à l'acquisition de LIBERTY SURF GROUP d'un montant de 950 millions d'Euros, utilisée à hauteur de 895,1 millions d'euros au 31 décembre 2009,
- D'une ligne de crédit « revolver » d'un montant de 250 millions d'euros non utilisée au 31 décembre 2009.

L'un des partenaires financiers du Groupe a octroyé à la Ville de Paris une garantie financière d'un montant de 3 000 K€ dans le cadre de la convention d'occupation du domaine public conclu en 2006 entre le Groupe ILIAD et cette dernière.

Un des partenaires financiers du Groupe a octroyé à l'ARCEP une garantie financière d'un montant de 240 000 K€ et à l'ANFR une garantie financière d'un montant de 2 739 K€ dans le cadre de garanties conclues entre le Groupe ILIAD et cette dernière et relatives à l'octroi de la 4^{ème} licence à la société FREE MOBILE.

Le Groupe ILIAD a annoncé en 2006 son engagement dans le cadre du déploiement de son réseau de boucle locale en fibre optique (FTTH) visant à apporter une fibre optique dédiée aux usages multimédias à chaque foyer abonné situé en zone éligible.

Courant janvier 2007, le Groupe ILIAD a signé avec la société GENEFIM un contrat cadre de crédit bail immobilier visant à financer les acquisitions de locaux dont il doit disposer pour abriter les équipements techniques indispensables au développement de ce réseau.

Ce contrat prévoit le financement par le crédit bailleur jusqu'au 30 juin 2008 de chacune de ces acquisitions immobilières, dans le cadre d'un contrat de crédit bail d'une durée de 12 ans et dans la limite d'une enveloppe globale de 50 M€. Ce contrat cadre a été successivement prorogé au 31 décembre 2009 puis au 30 juin 2010 avec une enveloppe globale qui a été augmentée de 15 M€ pour être portée à 65 M€.

Au 31 décembre 2009, le Groupe ILIAD a utilisé cette enveloppe à hauteur de 40 281 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune sûreté réelle n'a été consentie sur des biens appartenant au Groupe ILIAD.

Effets escomptés non échus

Le Groupe ILIAD n'a pas recours à ce type de financement.

Droit individuel à la formation

Groupe ILIAD : Etats financiers consolidés illustrés en IFRS au 31/12/2009

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

A la clôture de l'exercice 2009, 140 914 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Le Groupe ILIAD ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables.

Dépendance du Groupe ILIAD à l'égard de brevets et licences

Le Groupe ILIAD dispose d'une licence d'exploitation pour la France de la marque ONE TEL, concédée en 2001 par la société Centrica Télécommunications Ltd pour une durée de 10 ans en contrepartie d'une redevance annuelle calculée sur le chiffre d'affaires mais plafonnée à un maximum de 250 000 €

Le Groupe ILIAD dispose d'une licence d'exploitation pour la France de la marque ALICE, concédée en 2008 par la société Telecom Italia pour une durée de 5 ans au prix de 1,5 millions d'euros.

Procès et litiges

Les sociétés du Groupe sont engagées, dans le cours normal des opérations, dans un certain nombre de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables par le Groupe et ses conseils, ont fait l'objet de provisions pour risques et charges, conformément à la norme IAS 37.

Le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

NOTE 36 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 19 décembre 2009, l'ARCEP a annoncé son intention de retenir la candidature de FREE MOBILE (filiale du Groupe ILIAD) en vue de l'attribution de la quatrième licence de télécommunications mobiles de troisième génération en France métropolitaine.

Cette attribution a été entérinée par l'ARCEP lors de la publication de la décision n° 2010-043 le 12 janvier 2010 autorisant ainsi FREE MOBILE à utiliser des fréquences pour établir et exploiter un réseau radioélectrique de troisième génération. Le 13 janvier 2010, la société FREE MOBILE a procédé au paiement de la somme 240 millions d'Euros à l'ARCEP. Cette opération n'a pas eu d'impact sur les états financiers de l'exercice.

Aucun autre évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2010 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 37 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2009

	N° RCS	Siège	Pourcentage de contrôle 31/12/2009	Pourcentage de contrôle 31/12/2008	Pourcentage d'intérêt 31/12/2009	Pourcentage d'intérêt 31/12/2008	Méthode de consolidation de l'exercice
ILIAD 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ASSUNET 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 259 797	Paris	89,96 %	89,96 %	89,96 %	89,96 %	I.G.
CENTRAPEL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	434 130 860	Paris	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %	I.G.
CITEFIBRE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	479 015 240	Paris	99,89 %	99,78 %	99,89 %	99,78 %	I.G.
DEDIBOX 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	484 961 206	Paris	0 %	90,00 %	0 %	90,00 %	N.C.
FREE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 938 861	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREEBOX 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 910 616	Paris	96,86 %	96,59 %	96,86 %	96,59 %	I.G.
FREE INFRASTRUCTURE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	488 095 803	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE MOBILE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	499 247 138	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IFW 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	400 089 942	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IH 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	441 532 173	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IMMOBILIERE ILIAD 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	501 194 419	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IRE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	489 741 645	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
KEDRA 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	439 597 857	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ONLINE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	95,18 %	100,00 %	95,18 %	100,00 %	I.G.
ONE TEL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	419 392 931	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
PROTELCO 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	509 760 948	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TOTAL CALL Technoparc – Route de Nouceur Sidi Maar Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TOUTCOM 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	387 601 636	Paris	0 %	98,00 %	0 %	98,00 %	N.C.

NOTE 38 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2008

	N° RCS	Siège	Pourcentage de contrôle 31/12/2008	Pourcentage de contrôle 31/12/2007	Pourcentage d'intérêt 31/12/2008	Pourcentage d'intérêt 31/12/2007	Méthode de consolidation de l'exercice
ILIAD 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ASSUNET 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 259 797	Paris	89,96 %	89,96 %	89,96 %	89,96 %	I.G.
CENTRAPEL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	434 130 860	Paris	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %	I.G.
CITEFIBRE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	479 015 240	Paris	99,78 %	99,78 %	99,78 %	99,78 %	I.G.
DEDIBOX 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	484 961 206	Paris	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	I.G.
FREE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 938 861	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREEBOX 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 910 616	Paris	96,59 %	96,08 %	96,59 %	96,08 %	I.G.
FREE INFRASTRUCTURE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	488 095 803	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
FREE MOBILE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	499 247 138	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IFW 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	400 089 942	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IH 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	441 532 173	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IMMOBILIERE ILIAD 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	501 194 419	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
IRE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	489 741 645	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
KEDRA 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	439 597 857	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ONLINE 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
ONE TEL 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	419 392 931	Paris	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
PROTELCO 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	509 760 948	Paris	100,00 %	/	100,00 %	/	I.G.
TOTAL CALL Technoparc – Route de Nouceur Sidi Maar Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	I.G.
TOUTCOM 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	387 601 636	Paris	98,00 %	98,00 %	98,00 %	98,00 %	I.G.

NOTE 39 : EVOLUTION DU PERIMETRE OU DU POURCENTAGE DE CONTROLE SUR 2009
--

Sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

	Pourcentage de contrôle 31/12/2008	Méthode de consolidation 31/12/2008	Date d'acquisition ou d'immatriculation	Pourcentage de contrôle 31/12/2009	Méthode de consolidation 31/12/2008
FREEBOX	96,59 %	I.G.	23/04/2009	96,86 %	I.G.
CITEFIBRE	99,78 %	I.G.	19/03/2009	99,89 %	I.G.